

**PRIX (INTER-ENTREPRISE) : 4295 euros**

**5 jours**

**SR333**

Vous souhaitez organiser  
cette formation dans vos locaux ?

**Demandez Houily au  
01 42 62 91 86**

### OBJECTIFS

- Paramétrer et administrer le stockage et réseau sur les infrastructures à haute disponibilité
- Optimiser les performances de l'ensemble des composants vSphere
- Être capable d'identifier les causes de dysfonctionnement
- Se servir d'une interface en lignes de commandes et de l'assistant de gestion
- Comprendre comment utiliser vSphere Auto Deploy pour provisionner des hôtes ESXi

### PRE-REQUIS

- Posséder de bonnes connaissances sur VMware vSphere
- Connaissances de base en administration de systèmes en ligne de commandes

### PUBLIC CONCERNE

- Administrateurs systèmes expérimentés
- Intégrateurs systèmes expérimentés

### DATES INTER-ENTREPRISES

#### A distance

18/01/2021, 15/03/2021, 03/05/2021, 21/06/2021,  
06/09/2021, 18/10/2021, 06/12/2021,

#### Paris

18/01/2021, 15/03/2021, 03/05/2021, 21/06/2021,  
06/09/2021, 18/10/2021, 06/12/2021,

#### Lille

08/03/2021, 14/06/2021, 11/10/2021

#### Lyon

08/03/2021, 14/06/2021, 11/10/2021

#### Sophia Antipolis

19/04/2021, 04/10/2021,

#### Aix-en-Provence

26/04/2021, 11/10/2021,

#### Rouen

26/04/2021, 11/10/2021,

#### Toulouse

03/05/2021, 11/10/2021,

#### Nantes

## NOUS CONTACTER

### AGORATIC

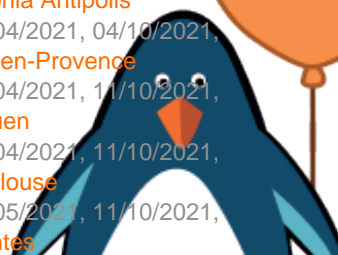
21 rue Louise Weiss  
75013 Paris

Tel : 01 84 17 44 76

Tel : 01 42 62 91 86

[www.openska.com](http://www.openska.com)

Linux



# FORMATION VMWARE VSPHERE 5.1 : OPTIMIZE & SCALE

Cette formation VMware vSphere 5.1 : Optimize & Scale sur 5 jours va vous permettre d'optimiser les performances de l'ensemble des composants vSphere de VMware. À terme, vous maîtriserez les techniques d'optimisation et de dépannage rattachées à la version 5.1 de VMware vSphere.

Pourquoi VMware vSphere 5.1 ?

Solution de référence en matière de virtualisation, VMware offre un panorama d'outils de qualité

## PROGRAMME

### 1/ Gérer ses ressources avec VMware vSphere 5.1

- Paramétrer vSphere Management Assistant (vMA)
- Assimiler les commandes vicfg et esxcli
- Paramétrer le Tech Support Mode et l'accès SSH
- ESXi et vCenter : configuration de la journalisation
- Concentrer les journaux ESXi

### 2/ Optimiser les performances en environnement virtualisé

- Résoudre des problèmes de performance vSphere
- Appréhender les techniques de virtualisation matérielles et logicielles

### 3/ Gérer l'évolutivité du réseau VMware

- Les vSwitches distribués : conception, configuration et gestion
- Effectuer une migration depuis des vSwitches standards
- Configurer le réseau à l'aide de lignes de commande
- Appliquer les protocoles IPv6 et SNMP
- Appréhender NetQueue et DirectPath I/O
- Se servir des vLANs privés et du contrôle d'I/O

### 4/ Résoudre les problèmes en termes de performance réseau

- Paramétrer et se servir des outils d'écoute réseau
- Assimiler les différentes fonctionnalités des contrôleurs réseau
- Utiliser indicateurs phares en matière de performance réseau
- Apporter des solutions aux problèmes de performance réseau

### 5/ Appréhender l'évolutivité du stockage

- Paramétrer le multipathing
- Distinguer VAAI de VASA
- Appréhender les stratégies de stockage
- Attribuer une stratégie de stockage à un profil de machine virtuelle
- Storage DRS : comprendre, configurer et effectuer le contrôle d'I/O

17/05/2021, 18/10/2021,  
Rennes  
17/05/2021, 18/10/2021,  
Strasbourg  
17/05/2021, 11/10/2021,  
Bordeaux  
07/06/2021, 22/11/2021,

Si vous souhaitez organiser cette formation a une autre date contactez-nous.

#### **6/ Résoudre les problèmes de connectivité et performance de stockage**

- Effectuer le diagnostic d'un problème d'accès au stockage
- Comprendre l'impact du stockage sur les performances
- Contrôler les indicateurs clés de performance de stockage
- Apporter des solutions aux problèmes de performance de stockage

#### **7/ Appréhender l'évolutivité de serveurs et leur administration**

- Se servir des Host profiles
- Appréhender le Linked mode
- Paramétrer Distributed Power Management
- Concevoir l'utilité de PowerCLI
- Se servir de Auto Deploy
- Image builder pour réaliser une image d'installation

#### **8/ Optimiser les performances du processeur avec VMware vSphere**

- Savoir planifier un processeur
- Contrôler les grands indicateurs de performance du processeur
- Apporter des solutions aux problèmes de performance du processeur

#### **9/ Optimiser les performances de la mémoire avec VMware vSphere**

- Techniques de surallocation de mémoire et de recyclage
- Contrôler les indicateurs de performance de la mémoire
- Apporter des solutions aux problèmes de performance mémoire

#### **10/ Machines virtuelles et Clusters : Performances et dépannage**

- Impact des pools sur les performances des clusters DRS
- Dépanner des problèmes de démarrage de machines virtuelles
- Clusters HA et DRS : dépanner des problèmes

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

En préambule notez que pour tout ce qui attrait à de la formation la marque AGORATIC appartient à la société Openska.

### PRESTATION DE SERVICES

Dans le cas d'une formation sur site, et à défaut de convention particulière, la société Openska n'est pas tenue d'effectuer l'installation des produits. En cas de demande de la part du client, ces prestations seront facturées au tarif journalier de formation en vigueur à la date de la commande.

### PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Nos prix sont établis hors taxes. La facture est adressée au client après exécution de la prestation.

Celle-ci peut être adressée directement à un organisme de gestion de ses fonds de formation sous réserve qu'un bon de commande de la part de cet organisme soit adressé à Openska au moins deux semaines avant le début de la prestation. Cette disposition ne dispense pas le client d'adresser un bon de commande à Openska. En cas de non règlement par l'organisme de gestion des fonds de formation du client, quelle qu'en soit la cause, la facture devient exigible auprès du client. Tout stage commencé est considéré comme dû dans son intégralité.

### RÈGLEMENT

Le règlement des factures peut s'effectuer :

- par chèque
- par virement bancaire :

**HSCBC France**  
Établissement 30056  
Code guichet 00915  
Compte 09150035179  
Clé 60

en indiquant le numéro de(s) facture(s).

Les factures sont payables à réception, net sauf autre échéance indiquée sur la facture. Tout retard de paiement par rapport à cette échéance entraînera de plein droit : des frais financiers de 1,5% par mois au prorata temporis, l'application d'une clause pénale égale à 20% du prix de vente hors taxes, l'exigibilité immédiate des factures non échues.

Openska se réserve le droit de suspendre ou d'annuler les prestations en cours, sans pouvoir donner lieu à des dommages et intérêts pour le client. Tous droits et taxes applicables sont facturés en sus, conformément aux lois et règlements en vigueur. L'attestation de stage est jointe à la facture.

### CONVENTION DE FORMATION

Une convention de formation standard peut être adressée sur simple demande de la part du client.

### CONVOICATIONS

Openska ne peut être tenue responsable de la non réception de la convocation quels qu'en soient le ou les destinataires chez le client, notamment en cas d'absence du ou des stagiaires à la formation. Dans le doute, il appartient au client de s'assurer de l'inscription de ses stagiaires et de leur présence à la formation.

### ANNULATION, ABSENCE REPORT D'INSCRIPTION

Toute annulation d'inscription doit être signalée par téléphone et confirmée par écrit.

- Une annulation intervenant plus de deux semaines avant le début du stage ne donnera lieu à aucune facturation.
- Une annulation intervenant entre une et deux semaines avant le début du stage donne lieu à la facturation au Client de 50% du coût de la totalité du stage.
- Une annulation intervenant moins d'une semaine avant le début du stage donne lieu à la facturation de la totalité du coût du stage.

Un report intervenant moins de deux semaines avant le début du stage est considéré comme une annulation. En cas d'absence du stagiaire, la prestation commandée sera facturée en totalité.

### ANNULATION D'UN STAGE

Openska se réserve la possibilité d'annuler tout stage interentreprises en cas de manque de participants, de problème d'approvisionnement de supports de stage ou de problème technique et ce sans aucun dédommagement. Dans ce cas, les stagiaires seront prévenus au moins une semaine avant le début du stage et leur inscription automatiquement reportée à la session suivante.

### RESPONSABILITÉ

Sauf faute lourde, la société Openska limite sa responsabilité au montant des prestations fournies. Concernant le passage de tous les types de tests de certifications, la société Openska dégage toute responsabilité en cas de problème, notamment d'ordre technique.

### ATTRIBUTION DES COMPÉTENCES, LITIGES

L'élection de domicile est faite par Openska à son siège social. Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable tout différend susceptible d'intervenir entre elles à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du contrat.

A défaut d'accord amiable, le différend sera soumis au Tribunal de Commerce de Paris, appliquant la loi française.

### PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'utilisation des documents remis lors des stages est soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957. Aux termes de l'article 40 de la loi du 11 mars 1957 "toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou ses ayants-droit ou ayants-cause est illicite". L'article 41 de la même loi n'autorise que "les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective" et "les analyses et courtes citations, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source". Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et 429 du Code Pénal. La responsabilité du client serait engagée si un usage non autorisé était fait de ces logiciels ou supports de stage. L'exportation de certains produits peut être soumise à des réglementations spécifiques françaises ainsi qu'à celles établies par le Département du Commerce des Etats-Unis. Toute exportation effectuée en violation de ces réglementations est interdite. Il appartient au client de se conformer à l'ensemble des réglementations applicables en ce domaine.



ORGANISME DE FORMATION RÉFÉRENCÉ SOUS LE NUMÉRO : 117 555 432 75